



Contact

Par téléphone : 0970 660 660 (appel non surtaxé)

Par internet : www.agirc-arrco.fr/contacts Pour envoyer un formulaire de contact M RACHID LAIEB 17 RUE SCHWILGUE 68200 MULHOUSE

Par courrier:

Centre de réception AGIRC-ARRCO TSA 46662 92621 GENNEVILLIERS CEDEX

Références à rappeler

Votre identifiant : 1630268224064 Nom, Prénom : LAIEB, RACHID

Le 15 décembre 2023

Objet : Relevé de points Agirc-Arrco

Monsieur.

A la suite de votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser votre relevé de points. Ce document enregistre les points de retraite complémentaire Agirc-Arrco que vous avez acquis pendant votre carrière de salarié du secteur privé.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur votre relevé de points Agirc-Arrco, signaler une période manquante ou une erreur, vous pouvez contacter l'institution de retraite complémentaire dont le nom et les coordonnées figurent ci-dessus.

Votre relevé de points Agirc-Arrco tient compte des dernières mises à jour de votre carrière et de la valeur du point en vigueur. Il a été édité à la date du 15 décembre 2023.

Nous vous conseillons de le conserver (impression ou téléchargement) jusqu'au jour où vous disposerez d'un nouveau relevé de points.

Si la date de votre relevé de points est identique à celle mentionnée sur votre précédent relevé, cela indique que les deux documents sont identiques. Votre relevé de points Agirc-Arrco sera actualisé le moment venu.

Si la date du 15 décembre 2023 est plus récente que celle mentionnée sur votre précédent relevé de points, cela indique que les deux documents sont différents. La mise à jour de votre carrière ou l'actualisation de la valeur du point ou le changement de votre adresse ou celui de votre institution de retraite complémentaire expliquent l'évolution de votre relevé de points Agirc-Arrco.







Votre identifiant : 1630268224064 Nom, Prénom : LAIEB, RACHID

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre conseiller retraite

Les organismes de la retraite complémentaire traitent informatiquement les données personnelles de leurs ressortissants, recueillies en vue d'accomplir leur mission de gestion de la retraite complémentaire des salariés du secteur privé (Livre IX du code de la Sécurité sociale). Ces données, communiquées par les personnes elles-mêmes ou des tiers (employeurs, organismes de protection sociale), ne sont transmises qu'aux services habilités de l'Agirc-Arrco ainsi qu'aux institutions de retraite complémentaire compétentes. Elles sont conservées jusqu'à l'extinction des droits à retraite. Ces opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données qui vous garantit des droits informatique et libertés (accès, rectification...). Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) de votre institution de retraite complémentaire ou au DPO de l'Agirc-Arrco, par courriel à : protection_des_donnees@agirc-arrco.fr ou par écrit à l'adresse suivante : AGIRC-ARRCO, DRJ, 16-18 rue Jules César, 75012 Paris. Si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.







Votre identifiant : 1630268224064 Nom, Prénom : LAIEB, RACHID

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 15 décembre 2023

Quel est mon nombre de points ?

Ce document vous présente vos points Agirc-Arrco enregistrés pour chacune de vos activités salariées dans le secteur privé.

Vos points sont calculés à partir de votre salaire brut. Les périodes indemnisées d'incapacité de travail (maternité, maladie, accident de travail, invalidité), de chômage et d'activité partielle permettent également d'obtenir des points sous certaines conditions.

Chaque année, les administrateurs Agirc-Arrco fixent la valeur de service du point de retraite.

Depuis le début de votre carrière, vous avez acquis 4 292,19 points. Au 15 décembre 2023, ces points acquis multipliés par la valeur de service du point de retraite vous permettraient de percevoir une pension de retraite estimée au montant de :

Soit 506,44 € montant brut mensuel de la retraite Agirc-Arrco

- * Valeur du point au 01 novembre 2023.
- ** Estimation du montant de votre pension de retraite Agirc-Arrco ne tenant pas compte des éventuelles minorations / majorations pouvant s'appliquer lors de votre départ en retraite.

Qui contacter si j'ai une question ou besoin de conseils ?

L'institution de retraite complémentaire dont le nom et les coordonnées figurent en haut et à gauche de ce document répondra à vos questions concernant ce relevé de points.

Si vous avez atteint l'âge de 45 ans, vous pourrez bénéficier d'un entretien information retraite avec un conseiller. Cet entretien gratuit vous permettra de faire le point sur votre future retraite.







Votre identifiant : 1630268224064 Nom, Prénom : LAIEB, RACHID

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 15 décembre 2023

Des informations peuvent manquer sur l'année précédente et celle en cours.

Elles apparaîtront sur votre relevé de points après leur enregistrement par le régime de retraite Agirc-Arrco.

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points
MANPOWER FRANCE HOLDING	07/03/1988	31/12/1988	59 146,00 Fr	53,87
CHOMAGE	08/09/1988	20/12/1988		15,79
MANPOWER FRANCE HOLDING	02/01/1989	20/10/1989	78 699,00 Fr	68,72
EST PRESTATIONS	01/10/1989	31/12/1989	12 206,00 Fr	10,46
EST PRESTATIONS	01/01/1990	31/12/1990		22,47
MANPOWER FRANCE HOLDING	01/01/1990	07/02/1990	2 823,00 Fr	2,32
EDIS-	01/02/1990	31/05/1990	28 000,00 Fr	22,47
CHOMAGE	12/06/1990	24/06/1990		2,32
MAQ 2 FRANCE	25/06/1990	31/08/1990	20 842,00 Fr	16,66
CHOMAGE	22/09/1990	21/10/1990		5,81
EDIS-	22/10/1990	31/12/1990	19 538,00 Fr	15,50
EDIS-	01/01/1991	31/12/1991	91 045,00 Fr	77,88







Votre identifiant : 1630268224064 Nom, Prénom : LAIEB, RACHID

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 15 décembre 2023

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points
EDIS-	01/01/1992	06/04/1992	19 353,00 Fr	14,34
EST PRESTATIONS	01/01/1992	31/12/1992	76 766,00 Fr	56,57
CHOMAGE	30/04/1992	30/04/1992		1,12
EST PRESTATIONS	01/01/1993	31/12/1993	135 545,00 Fr	96,87
EST PRESTATIONS	01/01/1994	31/12/1994	110 363,00 Fr	77,49
CHOMAGE	14/03/1994	18/04/1994		9,69
EST PRESTATIONS	01/01/1995	31/12/1995	81 346,00 Fr	56,18
SA SNIG EST	03/07/1995	30/09/1995	24 123,00 Fr	16,99
MANPOWER FRANCE HOLDING	04/12/1995	08/12/1995	2 469,00 Fr	1,60
EST PRESTATIONS	01/01/1996	31/12/1996	48 231,00 Fr	35,65
MANPOWER FRANCE HOLDING	02/01/1996	22/03/1996	30 376,00 Fr	23,22
CHOMAGE	21/03/1996	31/12/1996		28,84
EST PRESTATIONS	01/01/1997	31/12/1997	27 584,00 Fr	21,31







Votre identifiant : 1630268224064 Nom, Prénom : LAIEB, RACHID

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 15 décembre 2023

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points
CHOMAGE	06/01/1997	31/07/1997		35,21
EDIS-	11/08/1997	31/12/1997	35 302,00 Fr	27,51
EDIS-	01/01/1998	31/12/1998	114 225,00 Fr	92,22
EDIS-	01/01/1999	30/04/1999	58 096,00 Fr	48,51
CEAJ	03/05/1999	31/12/1999	96 000,00 Fr	80,16
CEAJ	01/01/2000	01/09/2000	98 769,00 Fr	78,32
EST PRESTATIONS	01/09/2000	30/11/2000	20 894,00 Fr	16,57
CHOMAGE	28/09/2000	30/09/2000		0,94
EST PRESTATIONS	01/01/2001	31/03/2001	45 130,00 Fr	35,26
AIREPUR INDUSTRIES	12/03/2001	31/12/2001	112 411,00 Fr	87,83
AIREPUR INDUSTRIES	01/01/2002	31/12/2002	21 138,00 €	106,62
AIREPUR INDUSTRIES	01/01/2003	31/12/2003	21 238,00 €	105,44
AIREPUR INDUSTRIES	01/01/2004	31/12/2004	21 489,00 €	104,29
AIREPUR INDUSTRIES	01/01/2005	19/06/2005	12 693,00 €	60,16



Adhérente à/membre de l'Agirc-Arrco, fédération d'institutions de retraite complémentaire régies par le code de la Sécurité sociale





Votre identifiant : 1630268224064 Nom, Prénom : LAIEB, RACHID

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 15 décembre 2023

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points
EUROP-PLAST	01/06/2005	31/12/2005	14 889,00 €	94,91
EUROP-PLAST	01/01/2006	31/12/2006	27 225,00 €	167,12
EUROP-PLAST	01/01/2007	31/12/2007	28 597,00 €	168,74
EUROP-PLAST	01/01/2008	31/12/2008	30 654,00 €	173,40
EUROP-PLAST	01/01/2009	31/12/2009	29 912,00 €	167,94
EUROP-PLAST	01/01/2010	31/12/2010	31 003,00 €	170,87
EUROP-PLAST	01/01/2011	31/12/2011	29 732,00 €	162,91
EUROP-PLAST	01/01/2012	31/12/2012	33 750,00 €	176,26
EUROP-PLAST	01/01/2013	31/12/2013	35 474,00 €	181,50
EUROP-PLAST	01/01/2014	31/12/2014	35 850,00 €	185,05
EUROP-PLAST	01/01/2015	31/12/2015	36 344,00 €	189,40
EUROP-PLAST	01/01/2016	01/04/2016	14 934,00 €	92,92
CHOMAGE	16/05/2016	31/12/2016		122,68







Votre identifiant : 1630268224064 Nom, Prénom : LAIEB, RACHID

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 15 décembre 2023

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points
CHOMAGE	01/01/2017	31/12/2017		189,94
CHOMAGE	01/01/2018	31/12/2018		159,20
DLSI	08/10/2018	21/12/2018		18,25
DLSI	07/01/2019	29/03/2019		20,62
CHOMAGE	20/01/2019	26/11/2019		73,53
DANLY FRANCE	01/04/2019	07/08/2019		28,62
CHOMAGE	04/12/2019	31/12/2019		5,49
CHOMAGE	01/01/2020	04/10/2020		50,86
CHOMAGE	24/09/2021	31/12/2021		12,41
СНОМАСЕ	01/01/2022	31/12/2022		46,34

TOTAL DES POINTS 4 292,19







Mots clés

La retraite des salariés

Tous les salariés du secteur privé cotisent obligatoirement avec leur employeur :

- pour leur retraite de base : à l'Assurance Retraite ou à la Mutualité Sociale Agricole ;
- pour leur retraite complémentaire : à l'Agirc-Arrco.

Tout au long de leur carrière, les salariés cumulent :

- pour leur retraite de base : des trimestres ;
- pour leur retraite complémentaire : des points retraite.

Régime Agirc-Arrco

La fusion des régimes Agirc et Arrco a donné naissance au régime Agirc-Arrco. Celui-ci a repris intégralement les droits acquis par les salariés auprès des régimes Agirc et Arrco.

Le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco est piloté par les organisations patronales et syndicales. L'Agirc-Arrco fédère l'activité des institutions de retraite complémentaire qu'elle regroupe.

Les institutions de retraite assurent la gestion au quotidien de la retraite et de l'action sociale auprès des salariés, des retraités et des entreprises.

Retraite à taux plein

La retraite Agirc-Arrco est versée à taux plein (sans décote) lorsque la retraite de base est obtenue à taux plein.

Depuis 2019, un dispositif de majoration temporaire ou de minoration temporaire peut s'appliquer sur les retraites Agirc-Arrco versées à taux plein.

Pour obtenir la retraite de base à taux plein, des conditions d'âge et de durée d'activité (nombre de trimestres d'assurance) doivent être remplies.

À partir de 67 ans, ou plus tôt si vous êtes dans une situation particulière, le taux plein est appliqué automatiquement.

Point retraite

En contrepartie des cotisations (part employeur + part salariale) prélevées sur la rémunération, les salariés acquièrent des points retraite Agirc-Arrco. Les périodes indemnisées d'incapacité de travail (maternité, maladie, accident de travail, invalidité), de chômage et d'activité partielle permettent également d'obtenir des points sous certaines conditions.

Les points obtenus tout au long de votre carrière sont enregistrés sur votre relevé de points.

Valeur de service du point

Le conseil d'administration de la Fédération Agirc-Arrco fixe au 1er novembre de chaque année la valeur du point de retraite.

Au moment du départ en retraite, le total des points de retraite est multiplié par la valeur du point en vigueur. Le résultat correspond au montant annuel brut de la retraite complémentaire.

En fonction de la situation des futurs retraités, des minorations ou majorations peuvent s'appliquer sur ce montant.

